

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 15 JUIN 1895

No. 41

SOMMAIRE :

Remerciements, *L'Administration*. — Affaires d'Etat, *Duroc*. — Les Ecoles du Manitoba, *Libéral*. — Lettres Familières, V, *Jacques Lecroyant*. — Souvenirs de l'Institut Canadien, Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'Archevêque de Montréal, (suite et fin), *Joseph Doure*. — Encore un Curé du Nord, *Justus*. — Lettre de France : Cléricalisme Catholique et Cléricalisme Protestant, *XXX*. — Essai : Sur les Femmes, *Maurice Maeterlinck*. — La Poésie Populaire : La Chanson de Magali, *Gabriel Vicaire*. — Paul Bourget et Sylva Clapin, *Pierre Grouville*. — Une Evasion Emouvante, (suite et fin), *H. C. St-Pierre*

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL, Boîte 2184, Montréal.

REMERCIEMENTS

La demande que nous avons adressée à nos abonnés de faire de la propagande par la parole en faveur du RÉVEIL a porté ses fruits, et nous sommes heureux de constater une recrudescence de zèle parmi nos amis. Il ne faudrait pas, toutefois, s'en tenir là, mais continuer à répandre la bonne parole parmi ceux qui veulent obtenir la liberté de parole en ce pays. Un mot suffit quelquefois pour convertir trois ou quatre adhérents à notre cause, et il n'est pas difficile de dire ce mot.

Nous demanderons de plus à ceux qui veulent l'émancipation du peuple canadien de vouloir bien nous envoyer les noms de leurs amis, soit au Canada, soit aux Etats-Unis qui seraient disposés à s'abonner au RÉVEIL.

L'ADMINISTRATION

AFFAIRES D'ETAT

Il est d'usage que le 24 mai de chaque année, les lieutenants-gouverneurs de chaque province offrent à l'occasion de la fête de la Reine un banquet d'Etat auquel prennent part les autorités civiles, religieuses et militaires de la province.

Le vingt-quatre mai dernier, suivant cette coutume, le lieutenant-gouverneur de Québec, l'hon. M. Chapleau, avait réuni à sa table les personnages marquants de Québec.

Le menu était des plus recherchés et les journaux de la vieille capitale qui rendirent compte de la cérémonie en communiquèrent la teneur à leurs lecteurs, qui se contentèrent de le parcourir et de réprimer le sentiment de gourmandise bien légitime qui leur mettait l'eau à la bouche à cette seule lecture.

Mais on avait compté sans cette clique de petits manteaux et de sépulcres blanchis qui fleurit à l'ombre des mille clochers et à l'abri des rues tortueuses de Québec.

Personne n'avait remarqué que le 24 mai tombait cette année un vendredi; le fait est que le jour n'avait rien à voir dans l'affaire puisque la date était la seule considération qui motivait cette réunion officielle.

La coïncidence ne pouvait pas échapper à Tardivel et à ses amis des Cercles Catholiques, cette bande d'hypocrites qui d'un œil jaloux supputaient il y a un an le prix des fleurs prodiguées par les amis au mariage de la fille du juge Bossé et pleuraient de rage en songeant combien d'abonnements à la *Vérité* on aurait pupayer avec un pareil montant. Ces impudents pharisiens qui passent leur temps à écouter aux portes et à regarder par les trous de serrure épluchèrent le menu et s'aperçurent que, dans ce dîner de vendredi il n'y avait qu'un plat maigre — un, un seul, — du saumon, je crois.

Aussitôt, on entendit sortir des trous à rats où se taupent ces noirs jésuites de robe courte des cris d'ânes blessés et des invectives sans nombre contre ce lieutenant-gouverneur catholique qui faisait manger à ses invités de la viande un vendredi.

Les circonstances étaient pourtant bien atténuantes. Le dîner était officiel. Les invités appartenaient aux deux nationalités et aux deux religions. Le lieutenant-gouverneur ne pouvait pas forcer des protestants à faire maigre lorsque leur religion ne le prescrit pas. Enfin, tout le monde sait que, surtout dans le clan des saintes âmes qui inspirent la *Vérité*, il ne manque pas de joyeux drilles, comme le curé de Meudon, qui s'assoient le vendredi devant une grasse poularde en faisant des signes cabalistiques et prononcent le "*te baptiso carpum*," je te baptise carpe, qui leur permet de déguster sans remords un excellent repas avec la conscience aussi tranquille que s'il s'agissait réellement de poisson.

Non, aucune de ces considérations n'y fit, le tapage soulevé par la Tardivelerie ne s'arrêta que lorsque l'hon. M. Chapleau eut fait annoncer officieusement qu'il avait obtenu la permission de son évêque.

Aussitôt la clique prit un air de tartuffes béats et s'écria : " Du moment que le lieutenant-gouverneur avait la permission épiscopale, nous n'avons plus rien à dire ; mais nous avons soulagé la conscience publique en provoquant cette information."

Tas de mufles !

Ce qui doit enrager tout esprit dans cette ridicule tempête dans un verre d'eau, dans cette affaire d'Etat du royaume de Lilliput, c'est de voir où nous en sommes toujours lorsqu'une question se soulève qui touche, serait-ce à dix milles de distance à un point religieux. Notre état d'âme à cet égard est pitoyable.

Ainsi prenons le fait que nous venons de relater. Nous ne blâmons pas le lieutenant-gouverneur Chapleau d'avoir demandé la permission de son évêque pour faire servir son dîner gras. C'est affaire de conscience et de conviction, et s'il s'y considérait tenu il a bien fait ; mais par exemple, ce que nous n'admettons pas, c'est que dans une question où il n'avait à rendre compte qu'à sa propre conscience et aux autorités religieuses qu'il choisit comme guides, il se soumette aux dictées d'un Tardivel et lui donne des explications.

Le lieutenant-gouverneur de la province relève-t-il donc maintenant du castorisme ?

Comment, voici le représentant de sa Majesté, le personnage le plus considérable de la province, accomplissant un acte officiel suivant les règles de sa charge et les dictées de sa conscience, et lorsqu'il a rempli son devoir, il s'abaisse jusqu'à donner les raisons de sa conduite à une clique sans mandat qui cherche à jouer du tantam religieux.

Nous voyons là un acte de faiblesse dangereux parce qu'il est la continuation fatale du terrible esprit d'asservissement dans lequel sont élevés chez nous grands et petits.

La raison de cette capitulation de la part du représentant de Sa Majesté, tout le monde la sent, tout le monde la devine, c'est qu'il s'agissait d'un point de vue religieux.

Toute autre attaque contre le banquet du vingt-quatre eût été méprisée ou réprimée, on n'y eût même pas répondu ou on l'eût vite fait taire par la force, mais nous sommes, d'instinct et d'éducation lâches devant la soutane. Ce n'est pas notre faute, nous avons été élevés comme cela ; la vue d'un goupillon nous fait mouiller nos chausses.

Derrière Tardivel, M. Chapleau a cru apercevoir un grand vicaire quelconque et, bien qu'il fût parfaitement en règle avec sa Souveraine la Reine et sa Souveraine l'Eglise, il a donné des explications qui ressemblent à des excuses.

Aussitôt l'armée du Salut catholique a entonné le cantique No 17 : " Alleluia, Dieu soit loué. Nous avons sauvé la foi ; nous avons déchargé la conscience publique dont Saint Castor nous a confié la garde bien aimée et rémunérative."

Tardivel doit bien rire dans sa barbe à avoir ainsi fait flancher le lieutenant-gouverneur.

DUROC.

LES ECOLES DU MANITOBA

Le gouvernement Greenway vient de donner sa réponse au *remedial order* que lui avait signifié le gouvernement fédéral.

Cette réponse est un refus catégorique de la part des autorités manitobaines.

Tous ceux qui ont lu nos articles sur la question savent parfaitement que cette décision ne nous surprend et ne nous déplaît pas.

MM. Greenway et Sifton appuient leur conduite sur des raisons d'une autorité indiscutable

Les écoles séparées, disent-ils, ont existé dix-neuf ans au Manitoba et les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des sacrifices. L'ignorance n'a fait que se propager et le système est condamné.

Manitoba a pris une virile résolution et a adopté un système d'écoles publiques dont les résultats après cinq années d'expérience sont excessivement satisfaisants.

Va-t-on, de gaieté de cœur, pour répondre à des prétentions religieuses qui ne s'appuient pas sur des perspectives sociales, bouleverser le nouveau système utile et progressif pour ressusciter l'ancien régime bâtard et improductif ?

Là est la question. Le système d'éducation moderne est un *bloc*, il repose sur le contrôle de l'état et l'uniformité complète de la méthode et de l'idée.

Toute infiltration sectionnelle est l'épingle qui brise le plus résistant glaçon, la cognée qui abat le chêne, le microbe auquel succombe le géant.

Aussi peut-on comprendre l'obstination bien légitime de M. Greenway dans son opposition à une modification quelconque.

M. Greenway dit : nous avons supprimé les écoles séparées catholiques parce qu'elles n'instruisaient pas et empêchaient d'instruire.

Le *remedial order* disait : vous devez rétablir les écoles catholiques parce que ceux qui les dirigent et en profitent ont légalement le droit de ne pas instruire et d'empêcher d'instruire.

Ce n'est plus la force qui prime le droit, c'est le droit qui veut étouffer la raison.

Nous pensons que l'examen seul de la réponse convaincra les partisans des écoles catholiques.

Nous ne vous demandons qu'une chose, dit M. Greenway : informez-vous de la façon dont

fonctionnaient les écoles catholiques ; voyez où sont passés ces fonds ; examinez le nombre d'illettrés produits, et lorsque vous saurez le tout, comme nous le savons, nous, manitobains, vous ne nous demanderez plus de remettre à la coterie ecclésiastique le pouvoir de détourner les fonds et de déformer les intelligences !

LIBÉRAL.

LETTRES FAMILIÈRES

V

De tous les fils secrets qui font mouvoir la vie,
O toi, le plus subtil et le plus merveilleux !
O ? principe de tout, larme au soleil ravie !
Seul Dieu, toujours vivant parmi tant de faux dieux !

A. DE MUSSET

Par la citation de saint Paul faite à la fin de ma dernière lettre, nous avons vu que le sacerdoce de l'Église primitive était un pur apostolat ouvert à tous, sans le moindre caractère de spécialisation professionnelle ; sans la moindre intention d'établir une distinction entre le corps de l'Église et le collège de ceux qui l'instruisaient gratuitement, aux heures laissées libres par le travail manuel ou autre dont ils devaient vivre ; surtout sans idée de sudordonner celle-là à celui-ci ni d'en faire la matière première d'une exploitation industriellement sacerdotalisée.

Le Cléricalisme qui fait de cette fonction, — sacrée surtout par le dévouement non rétribué et l'abnégation généreuse qu'elle implique — une occupation lucrative et de ceux qui l'exercent une caste ploutocratique, imprime au Sacerdoce le caractère de l'apostasie qui différencie, en effet, la prêtrise cléricalisée du ministère apostolique. Il enlève par là le prêtre au culte du Dieu vivant pour l'asservir à la desserte des temples du dieu invoqué par le personnage que fait parler Alfred de Musset dans les vers ci-haut en vedette, — l'ignoble et séduisant Mammon.

C'est en cela que l'on trouve la signification profonde du mot de Gambetta. Si rien, en effet, n'arrive sans la volonté de Dieu, comme nous l'enseigne justement le catéchisme, le mot retentissant du fougueux interprète du sentiment populaire français, de l'opinion de cette France qui symbolise manifestement l'exécution des œuvres divines, — *gesta Dei per Francos* — ce mot n'a pas été lancé sur le monde sans l'inspiration même de la divinité. Le jour de la justice des peuples devant être, à ce qu'affirment les Écritures, le jour de la justice de Dieu, il n'est pas étonnant que la sagesse des Nations l'ait proclamé bien haut, dans un proverbe qui est tout un dévoilement pour quiconque a l'entendement : *Vox populi, vox Dei !*

Oui, c'est la voix du peuple plus que celle des prêtres qui est la voix de Dieu. C'est le peuple qui est le grand, le souverain pontife, le vrai prince des prêtres qui n'ont su jusqu'ici qu'être les prêtres des princes. Et s'il en est ainsi, comme il n'en faut pas douter, Gambetta, incarnation de la pensée du peuple de France, véritable âme de l'Humanité ; Gambetta, dis-je sans hésiter, agissait, à titre de porte-voix du peuple, comme interprète de la pensée de Dieu même et aussi inconscient de son rôle que le clairon dans lequel le musicien souffle. Il projetait alors au loin une sentence, un mot d'ordre d'une portée infiniment plus considérable que celle à laquelle il pouvait songer dans ses préoccupations de politicien militant.

De tout ceci il résulte que Gambetta, inspiré de Dieu à son insu, comme sont d'ordinaire les voyants que nous appelons prophètes ou poètes, — grands et sublimes inconscients, — signalait le Satanisme même à l'animadversion universelle et, dans l'Écriture, c'est de Satan qu'il est dit : Voilà l'ennemi !

N'avais-je pas raison de soutenir que le satanisme et le cléricalisme sont une seule et même chose, un seul et même ennemi ?

Et tout démontre la vérité de ce que j'énonce ici. Car c'est cette passion du brillant et vil métal pour le métal même qui est l'adoration du satanisme et de l'esprit qui l'anime. C'est ce que symbolisait le culte du Veau d'or, cette figure si parfaite de la bêtise ploutocratique, — et dont le grand prêtre Aaron se fit le servile pontife, naturellement — qui suscitait alors comme elle excite aujourd'hui l'adulation stupide dont Moïse s'irritait si violemment. C'est au nez de la même idole et d'autres semblables que les prêtres cléricalisés brûlent tant d'encens. Tous ces simulacres figurent aujourd'hui comme alors la stérilisation des efforts sociaux ; l'aveuglement, la surdité, le mutisme, l'insensibilité et l'immobilisme du clergé à peine ému à la production de tous ces signes — pourtant si manifestes aux moindres clairvoyants — de rénovation religieuse et sociale qui, sans la participation du Sacerdoce, se multiplient partout. C'est que les prêtres, grâce au cléricalisme qui les suggestionne, sont devenus, pour parler comme le Psalmiste, semblables aux idoles d'or et d'argent qu'ils ont façonnées. *Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.* "Les idoles de ces gens sont d'or et d'argent, ouvrages de la main des hommes." "*Similes illis fiant qui faciunt ea et omnes qui confidunt in eis.*" "Que ceux-là leur deviennent semblables qui les ont façonnées, et tous ceux-là aussi qui reposent en elles leur confiance."

Comme des statues de dur et vil métal qui ne sont que de vains simulacres, les prêtres ont des yeux et ne

voient point le mouvement des masses qui se soulèvent contre l'Ennemi dont ils sont les adorateurs. Ils ont des oreilles et ils n'entendent rien aux revendications prolétariennes ; des bouches qu'ils n'ouvrent point pour en laisser s'échapper la parole de Vérité qui doit émanciper, délivrer les opprimés en même temps que les oppresseurs et les exploités de même que leurs exploités. Ils ont des pieds et ils demeurent immobiles au lieu de courir à la conquête de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la sainte solidarité que les peuples vont gagner pour les prêtres eux-mêmes, sans le concours de ceux-ci, qui ne se rallieront au mouvement qu'en tout à fait dernier lieu, parce qu'il est écrit que les premiers seront les derniers. Mais enfin ils s'y rallieront, à cette glorieuse manifestation de la Justice, quand la Justice sera la plus forte : il est pour eux de tradition d'être du côté du plus fort et, quand l'opprimé aura la puissance, le prêtre sera pour l'opprimé. Mais les princes de l'Eglise, plus couverts d'or que la plèbe sacerdotale, parce qu'ils dépouillent celle-ci qui a dépouillé le troupeau, doivent en conséquence être les derniers des derniers dans ce mouvement irrésistible — ayant été les premiers des premiers à pratiquer l'odieuse, l'inhumaine exploitation qui a alimenté le fastueux étalage de leur grotesque puissance.

L'entraînement par le cléricalisme des ministres du Très-Haut au culte de Mammon, n'est-ce pas la suprême ruse du Satanisme ? Aveuglés par l'orgueil, insensibilisés par l'âpre cupidité, hypnotisés par l'esprit de domination, ils ont, — accumulant les prétentions insensées et les absurdités dogmatiques d'une grossièreté inouïe ; — ils ont établi à la porte du ciel une barrière de péage par où tous étaient tenus de passer. Hors de l'église mammonienne pas de salut ! et, s'embusquant, comme au coin d'un bois, à l'entrée de toutes les avenues qui conduisent au royaume céleste, ils ont mis le couteau sur la gorge à tous les fidèles pour les contraindre à payer le tribut. Et le Christ, dont ils se disent les représentants, avait prévu cette abomination, car l'évangéliste saint Matthieu nous apprend qu'il s'est écrié : " Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux. Vous n'entrez pas vous-mêmes, et vous ne souffrez pas que les autres entrent " (ch. xxiii, v. 12). Et c'est ainsi qu'ils ont excommunié ou forcé à s'excommunier eux-mêmes tant d'âmes d'élite, de sages philosophes, de savants intègres et dévoués, d'hommes de toutes aptitudes, au cœur haut placé, qui n'ont pu s'empêcher de confondre la Religion avec l'ecclésiasticisme clérical qui en est la dégoûtante caricature. Et l'incroyance ainsi produite a poussé à l'impiété les classes moyennes munies d'un demi-savoir ; les classes cultivées en proie à

une fausse conception des choses ainsi qu'à l'infaillibilisme du savantisme officiel, et les masses populaires, privées de tout secours intellectuel, soustraites à toute influence moralisatrice, parce que la morale elle-même a été rejetée avec mépris en même temps que le dogme auquel le cléricalisme l'avait, en violation de tous les textes de l'Evangile, bestialement accouplée. De cet adultère forcé de la morale et du dogmatisme est né le produit monstrueusement hybride que nous décorons du nom de moralité et qui circule comme un sang vicié dans les institutions politiques, civiles, sociales, religieuses, industrielles et mercantiles sur lesquelles est établi l'*ordre public* actuellement rendu au dernier degré de la putréfaction. Et voilà aussi comment la littérature contemporaine s'est imprégnée de pornocratie ou saturée de scepticisme desséchant et du vide dilettantisme, cause de la désolation universelle, et qui seront à jamais la honte de notre prétendue civilisation, Voilà l'œuvre de l'Ennemi !

Et c'est vous, prêtres, qui avez accepté l'inspiration funeste de cet ennemi ; c'est vous qui venez, à la suite d'un lettré éminent mais insuffisamment instruit en ces matières, parler de la banqueroute de la Science, et qui vous en ébaudissez par la plume de vos scribes, tout comme si elle n'était pas l'ouvrage de vos mains, de ces mains qui ont façonné et encensé les idoles devant lesquelles vous avez fait se vautrer notre triste humanité !

Comprend-on bien, après cela, ce que c'était que le culte du Veau d'or ; ce que c'était que cet abêtissement de l'âme humaine venue du ciel où elle retournera ? Eh bien, cette adoration de l'or sous toutes ses formes, elle est encore en pleine efflorescence dans le monde cléricalisé, dans ce monde pour lequel le Christ ne voulait point prier. Elle bat son plein, comme on dit aujourd'hui, dans le système d'exploitation religieuse dont je tente d'ébaucher la description. Dernier outrage, offense ultime, crachat suprême à la Divinité, elle est bien, en effet, cette immonde adoration, la création de ce *princeps hujus mundi* de qui l'expulsion se prépare, à la veille de ce renouvellement de la terre et des cieux prédit par l'Evangile, et que Dieu fait annoncer par les trompettes retentissantes de la publicité universelle. Cet esprit, il faut de toute nécessité que le clergé le rejette hors de lui s'il tient à la vie — à la vraie vie.

Voilà l'ennemi qui est dans le sanctuaire même, au cœur de la place. Il l'en faut expulser et détruire son œuvre édiflée avec tant d'astuce. " Ouvriers de la destruction, à l'œuvre ! dit l'Eternel, et commencez par mon sanctuaire. " (Ezech. ix.)

Je ne suis pas seul à dire que l'Eglise viciée par le cléricalisme a laissé la Chrétienté revenir ou retourner

à l'idolâtrie mammonienne. Drumont, déjà cité, l'a proclamé bien haut, et un journal ultra-clérical de Québec citait ses paroles il n'y a pas longtemps. C'est pour que les exercices d'impiété auxquels se livre la juiverie clérico-catholique puisse, en toute sécurité, se pratiquer dans le temple à l'abri des observations et des commentaires redoutés, que parler librement est interdit aux profanes, bons seulement à exploiter, à berner, à écorcher et à offrir en holocauste sur les autels de l'idole. Le Christ a dit : " Si quelqu'un a parlé contre le Fils, il lui sera remis ; mais si quelqu'un a parlé contre l'Esprit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir." Le cléricalisme, lui, interprète ainsi : " Si quelqu'un a parlé contre le Fils, il lui sera remis allégrement par nous qui pardonnons d'un cœur léger l'offense faite au Maître ; mais si quelqu'un a parlé contre l'Esprit de mercantilisme simoniaque qui m'anime et m'enrichit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle ni dans aucun des siècles à venir." Car " ça lui ferait tort dans les familles," comme dit l'opérette. Voilà pourquoi je m'attends — sans trouble d'âme aucun — à voir pleuvoir sur moi les anathèmes et les malédictions de toutes couleurs. Je leur pardonne d'avance de ne vouloir pas me pardonner, et sans le moindre effort encore, sachant bien qu'ils ne savent ce qu'ils font.

Mais cette crainte des foudres cléricales que je n'ai point, que de saints prêtres l'ont, qui sentent vaguement ou peut-être même voient clairement où conduit cet abominable travestissement de la doctrine du Christ, cette monstrueuse adoration du Veau d'or, de cet emblème de la bêtise et de l'insatiabilité cléricales dont la société humaine s'est bénévolement faite la vache à lait ! Par crainte du scandale, ils n'osent élever la voix et gémissent au fond de leur conscience. Ne comprennent-ils donc point que ce ne seront pas ceux qui le souffriront mais eux qui en seront les nobles victimes ? Le scandale, le Christ l'a proclamé inévitable, et c'est dans le sanctuaire qu'il se produit au grand jour, entouré de l'adulation cléricale. Mais, malheur à ceux par qui il arrive, s'ils ne savent le dénoncer quand ils le reconnaissent. Ces dignes membres du sacerdoce, j'en suis sûr, ils craindraient infiniment moins de commettre un crime contre la morale que de proclamer une vérité anti-cléricale mais chrétienne, et des bouches plus autorisées que la mienne l'ont dit, au sein même du sacerdoce : " On n'est pas rejeté du sanctuaire pour avoir souillé le confessionnal ou l'autel — on se contente, dans ce cas, de déplacer l'auteur du scandale et de le caser ailleurs ; — mais on brise comme verre, on interdit, on dégrade, on prive de leurs insignes ceux des prêtres qui tentent de prêcher la véritable religion du Christ."

Le cléricalisme étale encore sa hideur dans la vénération abjecte qu'exigent de leurs subordonnés hiérarchiques et du commun troupeau des brebis — si simplement et si naturellement bêtes, — les prélats et autres princes des prêtres à qui l'on prodigue sacrilègement les prosternations avilissantes, les stupides baisements de bagues et tant d'autres révoltantes simagrées jugées nécessaires à la domination césarienne que ces fiers augures s'attribuent sur la foule. Qui donc aura le courage, dans le clergé, — l'histoire de l'Église et l'Évangile à la main, — de faire voir que toutes ces exigences d'abrutissement, indignes de l'homme qui les impose comme de celui qui les subit, sont anti-chrétiennes et formellement réprouvées par les apôtres ? Personne n'a fléchi, si ce n'est pas dérision, le genou devant le Christ. Il ne l'aurait pas souffert, étant le Fils de l'Homme, comme il aimait à le répéter sans cesse. Et saint Pierre disait à ceux qui, par respect pour son auguste mission, s'agenouillaient devant lui : " Relevez-vous, mes frères, car je suis homme, moi aussi, homme comme vous."

Est-ce que cela ne veut pas dire qu'un homme ne doit ni demander ni consentir d'aussi viles complaisances ? Chrétiens, je le répéterai à chacun de vous par les paroles du premier des papes : " *Surge nam et ego ipse homo sum!*" (Actes, x, 26.) Mais les chants liturgiques mêmes qui retentissent dans nos églises condamnant cette abomination, et les prêtres les répètent tous les jours sans y rien comprendre absolument, comme je le ferai peut-être voir un jour pour le sens de toutes les pratiques du cérémonial cultuel qui contiennent leur propre condamnation. J'ouvre le premier livre de piété qui me tombe sous la main et j'y trouve la paraphrase suivante du *Gloria* : " Et vous, mon adorable Sauveur, nous vous honorons dans l'amour de votre Père et de votre Saint-Esprit ; vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut avec le Saint-Esprit et la gloire de Dieu le Père ; à vous seul donc soit rendu tout honneur pour tous les siècles." Rapprochons ces paroles, prises d'un *Ange Conducteur*, de celles dites par saint Pierre et demandons-nous si les prêtres comprennent quoi que ce soit à ce qu'ils disent, chantent, ou font. Vestiges du paganisme, toutes ces honteuses cérémonies portent aussi le cachet du Moyen-âge où les seigneurs épiscopaux, comme les seigneurs féodaux, a-t-on dit, avaient leurs hommes-liges. Et c'est sur cette observation que je me vois obligé de terminer la présente.

JACQUES LECROYANT.

Nous prions nos amis de ne pas oublier la grande excursion du 29 juin à Québec, organisée par M. Taschereau Beaudoin. Le Trois-Rivières est le bateau qui a été choisi pour cette belle excursion qui sera l'un des événements de la saison. Le prix des billets est limité à \$2.

SOUVENIRS DE L'INSTITUT CANADIEN

Eloge de M. E. R. Fabre, père de l'archevêque de Montréal, prononcé par M. J. DOUTRE.

(Suite et fin)

VII.

Permettez-moi maintenant de laisser dire, par une bouche dont l'éloquence a si souvent et si longtemps électrisé nos compatriotes, ce qu'il y avait de grand et de noble dans le caractère de M. Fabre. A l'heure où je recevais l'honorable mission de crayonner les principaux événements de sa vie je recevais de son constant et chaleureux ami, de son compagnon d'armes dans les luttes constitutionnelles, de son frère de cœur, Louis Joseph Papineau, une lettre où respire le plus profond sentiment d'amitié,—de cette amitié qui survit aux chocs des revers et des douloureuses vicissitudes du sort.

Petite Nation, 24 juillet 1854.

MON CHER MONSIEUR,

Je m'empresse de répondre à la lettre par laquelle vous m'informez que vous êtes sur le point de publier quelques détails biographiques, consacrés à la mémoire du sincère ami que je viens de perdre, du vertueux citoyen que vient de perdre la société canadienne, dans la personne de M. Fabre.

L'horrible fléau qui revient pour la quatrième fois depuis 1832 ravager Montréal, ne pouvait faire un choix plus douloureux pour mon cœur tout meurtri, et si souvent froissé dans ces derniers temps ; ne pouvait enlever à la patrie, dans la vigueur de l'âge et de la plus active utilité, un fils plus dévoué et plus précieux : précieux par l'ardeur du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé ; par l'étendue de ses services et de ses libéralités abondantes et toujours renaissantes pour cause d'utilité publique, dont beaucoup plus furent cachées comme celles de la vraie charité, ne furent connues que du cercle étroit de ses plus intimes amis, dont j'avais le bonheur de faire partie ; précieux surtout par le rare et noble exemple qu'il lègue à ceux qui lui survivent, d'une persévérance inflexible dans cette foi politique que nous avons embrassée d'élan dans la jeunesse, et après examen réfléchi dans l'âge mûr, et que nous n'avons pas cessé de professer, quand tant d'autres de nos contemporains l'ont désertée, parce que la lutte était trop longue et périlleuse ; ou qui l'ont trahie, quand la trahison a été récompensée ; quand-il ne leur a plus fallu prendre leurs inspirations dans l'amour pour le Canada, pour ses institutions et ses droits, mais dans la soumission aveugle aux injonc-

tions de l'Angleterre quelles qu'elles fussent, jusqu'à louer l'Union des Canadas, l'informe constitution qui les régit, imposée contre les sentiments connus des majorités.

Les vertus publiques et privées de M. Fabre furent trop réelles et trop fortes pour s'afficher, pour mendier à la presse des éloges qu'il mérita toujours et qu'elle ne lui départit que trop rarement. Il se contenta de faire le bien par amour du devoir, sans chercher l'éloge, ni d'autre approbation, ni d'autres approbateurs que le témoignage de sa conscience. Par son application, par sa connaissance des affaires, par ses études suivies des événements publics et de l'histoire politique du pays, par la droiture de son jugement, il eût brillé dans le sénat et dans les conseils, s'il eût désiré y entrer, plus que bien d'autres qui par d'ambitieuses intrigues l'ont dépassé et remplacé dans la vie publique.

Pendant les longues années d'épreuves et de luttes pénibles que le peuple armé de son bon droit eut à soutenir contre la bureaucratie administrative, universellement appuyée par tout le haut commerce qui, à cette époque, était exclusivement entre les mains des Européens, formant une oligarchie riche, puissante, hostile aux droits populaires, forte ici et fortement appuyée par une métropole dont seuls ils avaient l'oreille et les partiales prédilections, il fallut d'immenses sacrifices de temps, de travail et d'argent, de la part d'une poignée d'hommes dévoués au service de la patrie. Personne dans cette phalange d'élite ne fut plus actif et plus prodigue de son temps et de sa bourse que M. Fabre. La presse indépendante sans cesse menacée de poursuites qui devaient la ruiner, enlevée quelquefois à la pointe de la bayonnette sans indemnité possible, avec peu de circulation par le peu d'éducation qu'il y avait alors dans le pays, sans le moindre profit provenant d'avertissements, parce qu'elle était odieuse au gouvernement et au haut commerce, qui seuls alors publiaient des avis, ne suffisait jamais à ses dépenses, et en appelait incessamment au généreux dévouement d'hommes comme M. Fabre. Aussi fut-il plus souvent qu'aucun autre le trésorier général de cette presse, des comités électoraux, des commissions pour des missions populaires comme aussi pour des associations de bienveillance et de charité ; et souvent quand le dépôt fut épuisé, quand le trésor fut vide, le trésorier paya de ses propres ressources.

Directeur de la *Minerve* et du *Vindicator* en 1837, comme du *Pays* depuis sa fondation ; magistrat en chef de la cité en même temps que membre actif parmi la jeunesse de l'Institut ; trésorier puis contribuable de fortes balances en mille occasions, notamment dans l'*Association de la Délivrance* qui rendit à leur pays et à leurs familles nos frères exilés dans l'Austra-

lie ; cet éminent citoyen fut toujours au premier rang entre les plus zélés à promouvoir le bien-être de ceux qui souffraient, à encourager l'éducation et à défendre les droits du pays, sans nulle pensée que ses généreux efforts dussent jamais lui profiter à lui, mais alors qu'au contraire il savait que cet amour de la justice pour ses compatriotes provoquerait les persécutions du pouvoir, dont en effet il éprouva sa grande part à différentes reprises.

Ce sont ses services désintéressés, continuels et considérables, rendus pendant une longue suite d'années à la patrie canadienne, qui doivent faire respecter et bénir hautement sa mémoire dans un long avenir, et par là donner à la respectable famille qui souffre cette perte irréparable, quelqu'adoucissement à ses peines. On le doit d'autant plus que pendant sa vie, l'extrême modestie avec laquelle il fut prodigue de faire du bien en déroba souvent la connaissance à la juste gratitude de ses concitoyens.

Tant de zèle pour le bien public et tant de modestie sont une trop rare réunion des plus belles vertus, pour ne les pas offrir comme un exemple à étudier et à copier par la patriotique jeunesse qui va entrer à son tour dans la carrière que M. Fabre a parcourue avec tant d'honneur pour lui-même et avec avantage pour ses concitoyens. Elle y entre dans des circonstances plus heureuses que celles où furent placés ses devanciers. Ce qu'elle y trouvera de facilités ils ont aidé à les lui préparer. Elle aura des honneurs et des emplois à y recueillir ; ses aînés n'y attendaient que des déboires personnels. Elle aura à éviter les écueils de l'ambition et du pouvoir. Qu'elle soit modeste et désintéressée comme le fut l'ami que je pleure, comme le fut le citoyen patriote qui mérite tous ses regrets, et elle saura posséder des emplois et exercer le pouvoir sans aucune vue d'avantages égoïstes, avec l'inquiétude de la responsabilité devant Dieu et devant les hommes, qui est attachée à l'exercice du pouvoir délégué pour assurer justice à tous, et promouvoir par des sacrifices personnels le plus grand bien du plus grand nombre.

Après l'accomplissement du devoir, l'un des plus puissants motifs d'encouragement pour M. Fabre et ses collaborateurs dans des champs épineux et stériles alors, fut sans doute l'espoir que leur mémoire serait honorée après eux. Cette espérance ne sera pas déçue pour le noble ami que vous et moi et tant d'autres pleurons sincèrement. Votre plume habile, qui si récemment consacra le souvenir d'un autre de mes frères, va appeler sur cette nouvelle tombe les justes regrets et les profondes douleurs de tous les citoyens, à qui vous parlerez des services et des mérites du grand citoyen qu'ils ont perdu. Les sympathies

que cet appel groupera autour de cette tombe seront un autre monument plus digne, plus durable que la pierre et le ciseau n'en sauraient élever.

Agrérez-en mes vifs remerciements.

Je suis avec entière estime
et reconnaissance,

Votre bien affectionné serviteur et ami,

L. J. PAPINEAU.

Joseph Doutre, écr., avocat, Montréal.

Messieurs de l'Institut,

Les années qui ont passé sur nous, depuis que durent les relations fraternelles qui nous unissent, nous ont appris à raisonner sur ce que nous savions déjà d'instinct, dans l'âge tendre où nous organisions notre jeune et vigoureuse phalange. Nous avons constaté combien notre cœur disait vrai lorsque nous fondions nos espérances d'avenir sur la pratique et le respect des vertus civiques. Pendant que nous travaillions à donner de la vigueur à la société et de la permanence à l'utile école d'instruction mutuelle qui réunit la jeunesse sur les bancs de cette enceinte, nous avons rencontré des détracteurs et des envieux. Si nous sommes parvenus à faire taire ceux qui cherchaient à jeter une barrière devant nous, c'est que, comme corps, nous n'avons jamais négligé pour un instant le culte de l'honneur et des vertus publiques et privées. De profonds penseurs, qui avaient étudié le caractère de l'homme dans le livre ouvert de son cœur et de ses actes, ont souvent exprimé le peu d'espérances qu'il fallait concevoir des adolescents qui sont trop adonnés à une sagesse précoce. Nous avons agi d'après cette observation, nous avons facilement pardonné à la jeunesse les distractions qui sont nécessaires au développement de ses facultés intellectuelles et physiques. Mais dans l'enivrement même de ces distractions, nous avons sans cesse honoré ceux qui ont dignement rempli les devoirs de leur âge mûr.

Continuons, mes amis, à écouter la voix de notre conscience ; et en attendant qu'il soit permis à chacun de nous de donner l'exemple d'une carrière laborieuse et honorablement remplie, proclamons hautement le mérite de ceux qui, à l'instar de M. Fabre, nous devancent dans cette voie. Qu'il y ait toujours, parmi nous, une voix qui se fasse l'interprète de nos sentiments communs de gratitude et de bons souvenirs, pour les cœurs généreux qui nous tracent le sillon des bonnes œuvres. Que le devoir que je viens d'accomplir pour l'un des membres les plus distingués de la famille canadienne et de cette société, se poursuive sans

relâche, pour nous-mêmes et ceux qui nous succèderont, afin que nous puissions laisser à nos enfants une chaîne non interrompue et brillamment constellée de noms à vénérer et de modèles à imiter.

JOSEPH DOUTRE

ENCORE UN CURE DU NORD

Le Nord, dont on ne contestera pas les excellents principes et l'entière soumission, nous rend compte d'un incident qui s'est passé dans une paroisse du Nord.

C'est le digne pendant de la correspondance que nous recevions l'autre jour de St Jérôme.

Ils vont bien, les curés du Nord.

Dans une certaine paroisse du Nord, il y a bisbille entre un révérend curé et un de ses paroissiens distingués, homme de profession. Tous les deux ont droit à l'estime et au respect du public. Ce dernier est un de nos correspondants dévoués que nos lecteurs aiment à lire. Dans une correspondance bien anodine, ce correspondant se plaignait il y a quelque temps, des épithètes malsonnantes qu'un citoyen éminent décochait à l'adresse des têtes dirigeantes du Cercle Agricole de cette paroisse. Notre correspondant avait eu la délicatesse de taire le nom de cet insolent qui jetait l'insulte même à la face de son curé. Ce sot prétentieux visé dans la correspondance est un des amis intimes du curé. Ce dernier convoqua une assemblée des membres du Cercle Agricole, où notre correspondant fût lâchement attaqué et vertement blâmé parce qu'il publie sur les journaux les nouvelles de la paroisse, comme si ce qui se passe dans une paroisse n'est pas du domaine public. Notre correspondant étant attaqué, demanda la permission de se défendre. M. le Président de l'assemblée refusa net. L'accusé invita la foule à le suivre dehors.

Tous sortirent, à l'exception du curé et du président, pour entendre notre correspondant qui fut écouté attentivement et même acclamé. Voilà une scène regrettable, et j'oserais dire scandaleuse. Mais qui l'a voulu ? Tout aurait dû rester là. Mais non ! Le dimanche suivant, notre correspondant fut largement visé par M. le Curé, qui, dans son sermon, osa même parler de malédictions et tout cela parce que M. le Curé a vu un des ses amis traité de polisson, titre qu'il n'avait pas volé puisqu'il s'était permis de dire que le Cercle Agricole était conduit par une bande de fous, n'excluant pas même le curé qui est le président honoraire de ce cercle agricole.

Notre correspondant demande aujourd'hui la réplique dans notre journal. Nous ne le voulons pas, par respect pour ce révérend curé, pour qui nous avons toujours eu de la vénération et de l'estime, et parce que nous avons l'espérance que tout se terminera là. Mais si après tout, M. le Curé veut absolument bailloigner notre correspondant et continue à le harceler dans la chaire où ce pauvre accusé ne peut se défendre, nous donnerons à ce dernier la pleine liberté d'écrire.

Si notre journal s'est toujours fait un devoir de

défendre vaillamment nos prérogatives religieuses et nationales, et les membres de notre clergé injustement attaqués, il se fera aussi un devoir de protéger la liberté individuelle et ne souffrira pas qu'un membre du clergé démolisse impunément l'avenir d'un père de famille, honnête, intelligent et laborieux, pour des motifs aussi futiles et aussi ridicules que ceux qui sont la cause de cette petite guerre en question.

A bon entendeur, salut !

UN DES RÉDACTEURS.

En tout état de cause, la personne visée dans ce flux de *correspondant* et *correspondance* comme victime de la persécution cléricale est sûre de trouver asile au RÉVEIL qui offre sa plus large protection à tout ceux qui ont à souffrir de l'arbitraire et de l'insolence de toutes les cliques.

JUSTUS

LETTRE DE FRANCE

Clericalisme catholique et clericalisme protestant

Paris 6 juin

M. l'abbé Lemire, député de Hazebrouck a défini l'autre jour à la tribune française quelques uns des clericalismes qui nous affligent. Il y en a, on le sait, beaucoup. S'il faut s'en rapporter littéralement aux déclarations du député d'Hazebrouck, chacun est un peu le cléricale de son voisin. C'est ainsi qu'il y a le péril protestant, le péril juif, le péril franco-maçonnique, etc., etc. Par bonheur, M. l'abbé Lemire ne connaît pas toutes les religions qui fleurissent à Paris. Sans quoi il n'aurait pas borné son énumération aux grandes confessions—je ne parle pas, bien entendu, de la maçonnerie—qui ont l'avantage de grouper le plus de français. Il aurait dû prendre simplement la peine de lire l'ouvrage si documenté et si intéressant de notre confrère et ami Jules Bois : les "Petites Religions de Paris". Il y aurait vu que nous possédons des païens, des swedenborgiens, des bouddhistes, des théosophes, des lucifériens, des gnostiques, des esséniens, etc., etc. Et l'on ignore pas que l'on est sur le point de bâtir une mosquée à Paris ! Ça nous fait quelques églises et pas mal de chapelles. Et M. d'Hugues, représentant de Sisteron, à quelques kilomètres de Marseille, ose dire qu'il y a en France trente-six millions de catholiques !

M. Jules Bois, qui est lui-même un néo-mystique, parle, avec quelque dédain, des petites religions : "La plupart sont touchantes, quelques-unes ont un ragout de terreur", toutes sont pittoresques. Étudions-les comme des bibelots de sanctuaire, ces monstres inoffensifs, vieillots ou encore trop enfantins, et réjouissons-nous de ce qu'elles apportent dans notre société vraiment trop sceptique un regain de mysticisme ou à moins un motif un peu noble de distinction. J'ai

me à supposer qu'un orthodoxe fera toujours plus de cas d'un païen que d'un croyant qui ne voit dans les petits cultes ambiants qu'un motif de distraction même un peu noble. Mais là n'est pas la question. La question est de savoir s'il y a autant de cléricatismes que M. Lemire l'a proclamé et, cela démontré, d'étudier le danger présenté par les cléricatismes qui ne sont point la manifestation des intrigues et des menées de la toute-puissante Eglise romaine.

Sur le terrain où il s'est placé, M. l'abbé Lemire vient précisément de trouver un auxiliaire. C'est M. Georges Thiébaud qui passe pour l'inventeur du boulangisme, encore que le même titre soit, à bon droit ou non, revendiqué par le rédacteur en chef d'un journal réactionnaire de la Corrèze, dont le nom nous échappe.

M. Georges Thiébaud dénonce, lui, le cléricanisme protestant. "Il y a une question protestante, dit-il; le parti républicain, c'est le parti protestant." Ainsi s'expliquent aisément la défiance des républicains à l'endroit des manœuvres de l'église catholique, il n'y aurait plus qu'à révoquer une seconde fois l'édit de Nantes. Mais si je comprends bien ce qu'à voulu dire M. Thiébaud, il ne s'agit point en l'espèce de républicains allant au temple et observant leurs rites selon Luther et Calvin.

Il s'agit simplement d'un état d'esprit étroit, austère sectaire, qui serait celui de la généralité des républicains et que M. Georges Thiébaud, pour prendre une comparaison plus frappante, assimilerait à l'état d'esprit des protestants. Après quoi, l'on comprend parfaitement que le général Boulanger, qui fut d'ailleurs un cléricat, ait de son vivant reçu beaucoup de souscriptions, émanant d'humbles curés de campagne!

Mais tout cela à la vérité, ne nous démontre pas que vis-à-vis de la République les autres confessions aient l'attitude provocante du clergé catholique. Rabbin et pasteurs ne portent peut-être pas le régime actuel dans leur cœur. Mais s'ils ont des motifs d'en vouloir à la République, au moins ils ont le bon esprit de garder le silence et d'attendre patiemment des jours meilleurs. Jamais on n'a vu les rabbins ni les pasteurs attaquer avec ensemble des lois républicaines et prêcher à leurs fidèles la désobéissance à ces lois. De même on ne les a pas vus se mêler à toutes les luttes électorales et proclamer l'indestructible antagonisme de leur foi et du système actuel du gouvernement. Le calvinisme lui-même a au moins un point de contact avec ce système; c'est le principe qui établit l'origine démocratique de l'autorité religieuse. Mais cela même est étranger au débat. La question, nous le répétons, est de savoir s'il y a réellement un cléricanisme catholique. Eh bien! rien ne le démontre. Jamais encore les

protestants ni les juifs n'ont essayé de juguler la République. On nous répondra que nous en parlons bien à notre aise, et l'on invoquera certaines manœuvres de sociétés protestantes et la patiente ascension des juifs vers le pouvoir par la voie détournée de la banque. Mais nous répondrons une fois encore que ce serait dénaturer le débat que de le porter sur ce terrain. La conquête des juifs serait une conquête de race et non une conquête religieuse. Quant aux protestants, s'ils ont essayé de nous doter d'une conscience rigide au point d'en être farouche, il ne faut voir dans ce fait que la propagation d'une morale plus ou moins humaine et non la diffusion d'un dogme.

Qu'il y ait un esprit clérical ailleurs que dans le camp catholique, cela est peut-être exact. Mais encore une fois, cet esprit clérical, trop timide ou limité à de trop rares représentants, n'a pas encore, que nous sachions, osé se poser en adversaire de la République.

Il n'a pas essayé de mettre la main, sur le pouvoir, et si la démocratie doit également se prémunir de ce côté-là, contre des entreprises possibles, il n'en reste pas moins que les républicains n'ont point tort de tenir pour toujours bonne la formule de Gambetta: "Le cléricanisme, c'est l'ennemi!" On affecte de railler ceux qui exhument encore cette formule et on les accuse d'intolérance; mais si l'on entend ce que Gambetta sous-entendait, c'est-à-dire que le cléricanisme est l'ennemi de la République, de quel côté est la vérité, et les cléricaux ne se chargent-ils pas tous les jours de démontrer que la parole du mort mérite de n'être pas oubliée des vivants?

XXX

ESSAI

SUR LES FEMMES

M. Maurice Maeterlinck donne à la *Nouvelle Revue* d'admirables *Essais*, qui révèlent un philosophe d'une originalité puissante de pensée — et d'une ampleur incomparable de langage. Maeterlinck voit dans les femmes la représentation de cet infini, de cet inconscient où il faut chercher le sens du monde.

Je voudrais que tous ceux qui prouveront qu'elles sont mauvaises le proclamassent à leur tour et nous disent leurs raisons, et si ces raisons sont profondes, nous serons étonnés et nous irons bien loin dans le mystère. Elles sont vraiment les sœurs voilées de toutes les grandes choses qu'on ne voit pas. Elles sont vraiment les plus proches parents de l'infini qui nous entoure et, seules, savent encore lui sourire avec la grâce familière de l'enfant qui ne craint pas son père. Elles conservent ici-bas, comme un joyau céleste et inutile, le sel pur de votre âme; et si elles s'en allaient, l'esprit régnerait seul sur un désert.

Elles ont encore les émotions divines des premiers jours, et leurs racines trempent bien plus directement que les nôtres dans tout ce qui n'eût jamais de limites. Je plains vraiment ceux qui se plaignent d'elles, car ils ne savent pas sur quelles hauteurs se trouvent les baisers véritables. Et cependant, qu'elles semblent peu de chose quand les hommes les regardent en passant ! Ils les voient s'agiter, au fond de leurs petites demeures ; celle-ci se penche un peu ; là-bas, l'autre sanglote ; une troisième chante, et la dernière brode ; et pas un ne comprend ce qu'elles font ! . . . Ils viennent les visiter, comme on visite des choses qui sourient ; ils ne s'approchent d'elles que l'esprit aux aguets, et l'âme ne peut entrer que par le plus grand des hasards. Ils interrogent avec méfiance ; elles ne leur disent rien parce qu'elles savent déjà ; et voici qu'ils s'en vont en haussant les épaules, persuadés qu'elles ne comprennent pas . . .

“ Mais qu'ont-elles besoin de comprendre ceci ? nous répond le poète, il a toujours raison ; qu'ont-elles besoin de comprendre, ces âmes bienheureuses qui ont choisi la part la meilleure et qui, telles qu'une pure flamme d'amour en ce monde terrestre, ne resplendissent que sur le faite des temples ou à la cime des navires errants, en signe du feu céleste qui inonde toutes choses ? Bien souvent, ces enfants qui aiment surprendre, en des heures sacrées, d'admirables secrets de la nature et les révèlent avec une ingénuité inconsciente. Le savant les suit à la trace pour recueillir tous les joyaux qu'en leur innocence et leur joie elles ont semés par les routes. Le poète, qui sent ce qu'elles sentent, rend grâce à leur amour et cherche, par ses chants, à transplanter cet amour, germe de l'âge d'or, en d'autres temps et en d'autres contrées.” Car ce qu'il a dit des mystiques s'applique surtout aux femmes, qui nous ont conservé jusqu'ici le sens mystique de notre terre . . .

MAURICE METERLINCK.

LA POESIE POPULAIRE

LA CHANSON DE MAGALI

Toute la France connaît la chanson des *Métamorphoses*, qui n'est pas si provençale que vous le supposez, bien que Mistral en ait su tirer un chef-d'œuvre. Elle a en Bresse un accent très pénétrant ; M. Gabriel Vicaire a retrouvé le texte qu'il cite dans la *Nouvelle Revue*.

Ici nous avons une variante qui se chante un peu partout dans nos campagnes canadiennes.

— Mignonne, ma mignotte.
 Mon cœur joli,
 En veux-tu cinq cents livres
 De mon argent ?
 Après tu m'y rendras
 Le cœur content.

— J'en veux point cinq cents livres
 De ton argent.
 Je veux m'y mettre rose
 Sur le rosier ;
 Jamais tu n'y auras
 Mes amitiés.

— Ah ! si tu t'y mets rose
 Sur le rosier,
 Je m'y mettrai espèce
 D'un jardinier ;
 J'irai cueillir la rose
 Sur le rosier.

— Si tu t'y mets espèce
 D'un jardinier,
 Moi, je m'y mettrai caille,
 Volant au blé.
 Jamais tu n'y auras
 Mes amitiés.

— Ah ! si tu t'y mets caille,
 Volant au blé,
 Je m'y mettrai espèce
 D'un chien d'arrêt.
 J'irai prendre la caille
 Volant au blé.

Et ainsi de suite, car la complainte est interminable, jusqu'aux derniers couplets qui sont les plus poétiques.

— Ah ! si tu t'y fais moine
 Gaillard chantant,
 Je m'y mettrai étoile
 Au firmament.
 Jamais tu n'y auras
 Le cœur content.

— Si tu te fais étoile
 Au firmament,
 Je m'y mettrai nuage,
 Nuage blanc.
 J'irai couvrir l'étoile
 Du firmament.

Cela sans doute ne vaut pas *Magali* ; mais, à défaut d'art, on y peut trouver de l'inspiration.

PAUL BOURGET ET SYLVA CLAPIN

Nous lisons l'autre jour dans la *Presse*, de Montréal ce qui suit :

“ M. Auzias Turenne nous communique d'une lettre particulière reçue de M. Paul Bourget le passage suivant :

“ J'ai appris avec indignation, que l'on avait publié, en me les attribuant, des *Sensations du Canada*, où

je ne suis pour rien. Si vous avez l'occasion de démentir bien haut ce racontar, je vous en saurai un très grand gré. C'est le plus ignoble coup de spéculation commerciale dont j'aie ouï parler."

PAUL BOURGET.

Cannes, 4 mai 1895.

LES SENSATIONS DE SYLVA

Dialogue imaginaire

PERSONNAGES :

Paul Bourget, maître, auteur psychologue.

Sylva Clapin, disciple, auteur psychologue.

Lapresse, journaliste.

La scène est à Trois-Rivières, dans la maison du consul d'un petit pays européen.

BOURGET, à Clapin.

J'ai appris avec indignation, monsieur, que vous avez publié, en me les attribuant, des *Sensations du Canada*...

LAPRESSE, vivement.

Ça, c'est vrai. On dit partout que j'étais tombé dans l'panneau, c'est pour ça, monsieur Bourget, que je vous ai câblegraphié. et je suis le seul, aussi, capable de le faire.

BOURGET, irrité.

Mais... ces *Sensations*, je n'y suis pour rien, moi, entendez-vous, monsieur Clapin ?

CLAPIN, doux et résigné.

Maître, pardonnez au disciple sensible, ... mais je ressentais, dans mon intérieur, des sensations profondes, ce que les journalistes appellent en argot des *chocs*.

BOURGET.

Allez au diable avec vos *chocs*. Dites, pourquoi avez-vous écrit...

CLAPIN, interrompant.

Mais... maître, c'est notre manie psychologique qui... qui...

BOURGET, interrompant.

Il ne faut pas l'exercer à mes dépens, votre manie, et je démens le racontar.

CLAPIN, vexé.

Maître, il me semble que vous êtes un peu raide.

BOURGET.

Comment, raide, moi ; vous...

CLAPIN.

Oui, maître, votre omnipotence s'étend sur moi comme un manteau de plomb. Vous me terrorisez, vous m'hypnotisez.

BOURGET, furieux.

Comment, vous osez... Je le répète, oui, je démens le racontar, et je le démens bien haut !

LAPRESSE, vivement.

Ça, c'est correct. Monsieur Auzias Turenne m'a communiqué ça.

BOURGET, indigné.

Bien plus, je dis, monsieur Clapin, que vous êtes l'auteur du plus ignoble coup de spéculation commerciale dont j'aie ouï parler.

LAPRESSE, vivement.

Ça, c'est correct. Monsieur Auzias Turenne m'a communiqué ça.

CLAPIN, étonné.

Qu'entends-je ? Spéculation commerciale, ... mais, maître, personne ne veut acheter vos *Sensations*, je veux dire les miennes.

BOURGET.

Tout n'est que mensonges. Hélas ! pas un scrupule. (*Il sort furieux, OUTRE-MER sous le bras.*)

LAPRESSE, joyeux.

Hi, hi, hi !!! L'honneur du journal que je représente est sauf. (*Il sort d'un air triomphant.*)

CLAPIN, seul.

Et dire que moi, Sylva Clapin, je suis le fervent disciple de cet animal de Bourget. Ouf, quel maître ! Ah ! ces sensations-là devraient singulièrement diminuer ma ferveur. Mais non, (levant les yeux au ciel) je dois plutôt remercier le Seigneur d'avoir étudié dans un collège classique où j'ai puisé, plein mon *capot* — un mot de mon *dictionnaire* — la douce et sainte résignation qui me fait bénir quand même la main qui me frappe. (*Il sort, avec le pli séminariste.*)

PIERRE GROUVILLE.

New-York, 30 mai 1895.

UNE EVASION EMOUVANTE

(Suite et fin.)

Le Major prit la peine de faire le recensement et constata que nous étions quarante-et-un, dûment comptés.

Le hangar était situé à quelques pas seulement de la voie ferrée, à gauche en allant au nord. La seule entrée (tout au moins la seule que nous vîmes dans le moment) était une porte à coulisses faisant face au chemin de fer.

Après s'être assuré, par un nouveau décompte, que nous étions tous entrés, le vaillant commandant plaça ses sentinelles de la manière suivante : deux hommes

en avant du hangar, deux en arrière, et un à chaque bout. Les autres, c'est-à-dire le corps de garde, étaient groupés vis-à-vis l'entrée, sur l'autre côté de la voie, à une distance de six à sept verges de la porte. Il nous annonça alors qu'il allait à Marion, à 15 milles au nord, pour ravitailler, et qu'il serait de retour à trois heures de l'après-midi, avec les provisions.

La partie la plus étonnante de mon récit, que je vais raconter, consiste surtout dans le fait que les 41 prisonniers, ainsi parqués dans ce hangar gardé de tous côtés par six sentinelles et un corps de garde de 20 hommes, se soient échappés en plein jour, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi ; car lorsque le commandant revint au camp, avec les rations, il n'y trouva pas une âme pour le saluer.

Par quel truc de Yankee cela s'est-il accompli ? C'est ce que je vais raconter.

Avant de m'engager dans ce récit, et pour le rendre intelligible, je dois donner deux mots d'explication. En premier lieu la topographie de l'endroit et la description du hangar ; en second lieu, un mot sur les habitudes des Sudistes, et plus particulièrement des paysans, lorsqu'ils venaient en contact avec nous.

Au dire des gens, au commencement des hostilités, on avait construit des canonnières à l'embouchure de la rivière Great Pedee, en utilisant le chemin de fer pour transporter les matériaux nécessaires à cette construction. La gare étant éloignée de la rivière, le hangar avait été érigé, sur la rive nord, pour servir d'entrepôt à ces matériaux.

La rive sud était un terrain bas et marécageux, par suite des débordements de la rivière dans les grandes crûes, tandis que la rive nord était très élevée et fort escarpée. Le terrain était un sable gris.

Au début de la guerre, une forêt de hautes futaies bordait la voie près du hangar ; on s'était servi de ce bois pour la construction, et un grand nombre d'arbres avaient été abattus. Après avoir terminé les canonnières, le hangar avait été fermé et abandonné, et partout où l'on avait abattu des arbres des taillis touffus avaient poussé autour des souches à une hauteur considérable.

En arrière de ce hangar, à une distance d'environ trois pieds, se trouvait une voie d'évitement dont on ne se servait plus et sur laquelle on avait abandonné un vieux wagon à marchandises à moitié brisé ; ce wagon se trouvait vis-à-vis le milieu du hangar. Il était pourvu de chaque côté d'une porte à coulisses, mais une seule de ces portes, celle du côté nord-ouest, avait été laissée ouverte. Un vieux nègre et sa femme en avaient pris possession et s'en servaient comme d'une cabane. Pour arriver jusqu'à la porte d'entrée ils avaient manufacturé une espèce d'escalier au moyen de trois ou quatre planches appuyées l'une contre l'autre sur lesquelles ils avaient cloué des barres transversales. Tout autour du hangar et en dessous du wagon, de hautes herbes avaient poussé en touffes épaisses de manière à cacher les roues du wagon et tout l'espace entre le plancher et le sol.

Voilà pour la description du hangar et la topographie des lieux.

Un mot maintenant concernant les habitudes de nos amis les rebelles lorsqu'ils se trouvaient en contact avec nous.

Les sudistes étaient des gens courageux et de bons soldats : personne d'entre nous n'a jamais songé à mettre ce fait en doute ; mais ils étaient aussi ignorants qu'ils étaient braves, (on comprendra que je parle ici des paysans) et aussi loguaces qu'ignorants. Jamais ils ne manquaient une occasion d'entamer une discussion sur la guerre, et invariablement la conversation commençait par la question suivante que je reproduis dans leur propre dialecte. " Pourquoi vous autres venez-vous vous battre avec nous autres ici ? " Je vous prie de croire que la réponse ne se faisait pas attendre longtemps, et alors le bal commençait et souvent se prolongeait pendant plusieurs heures entières. Cette particularité chez eux était connue de nous tous, aussi était-ce pour nous la chose la plus facile du monde que de les faire parler lorsque l'envie nous en prenait.

Ces explications rendront facile aux lecteurs l'intelligence de la suite de mon récit.

En arrivant dans ce hangar, notre première pensée fut d'en faire l'inspection et de voir ce qu'il contenait. Ce qui frappa tout d'abord nos regards fut un monceau de vieux morceaux de fer et de tôle de toutes formes et de toutes dimensions, qu'on avait laissés dans un des coins ; c'était probablement les restes des matériaux dont on s'était servi pour construire les canonnières. Un forgeron serait venu nous apporter tout l'outillage de sa forge qu'une pareille aubaine ne nous aurait pas causé une plus agréable surprise que celle que nous éprouvâmes au spectacle de ces vieux morceaux de fer.

Le hangar était d'une forme allongée et nous observâmes que le plancher était composé de deux travées de grosses planches qui venaient se joindre au milieu de la bâtisse où elles s'appuyaient sur une poutre transversale à laquelle on les avait solidement clouées.

Nous pûmes nous assurer en même temps que outre la porte par laquelle nous étions entrés il en existait deux autres, d'abord une grande porte à coulisses, juste vis-à-vis la porte d'entrée. Elle était tenue fermée à l'extérieur au moyen d'une barre de fer placée transversalement, et puis à l'extrémité Nord, tout près de l'arrière de la bâtisse, une porte suspendue par des pendants et ouvrant par en dedans. Cette dernière était munie d'une grosse serrure vissée aux planches du hangar. Inutile de dire qu'elle était fermée à double tour.

A travers les interstices qui se trouvaient entre les planches du hangar nous pouvions voir nos gardes au dehors. L'un de nos compagnons nous fit observer que les deux sentinelles qui faisaient la garde en arrière de la bâtisse, au lieu de se tenir debout sans bouger comme il arrive souvent, marchaient de manière à se rencontrer exactement entre le vieux wagon et le hangar : où ils faisaient volte-face en même temps pour retourner jusqu'au coin d'où chacun d'eux était venu.

Tout homme qui a été militaire ne sera nullement étonné si je lui dis que deux sentinelles ainsi placées peuvent continuer de marcher pendant des heures entières sans changer ni leur attitude ni leurs positions relatives. L'idée nous vint de suite que nous avions là une excellente chance de nous échapper et notre plan fut vite conçu. Dans le but de nous donner

un peu d'air et de lumière, la porte à coulisses n'avait pas été complètement fermée. Il fut décidé qu'un groupe des nôtres se placerait près de la porte d'entrée et engagerait une discussion aussi bruyante que possible avec les vingt hommes formant le corps de garde placé à quelques pieds de la porte, afin de noyer le bruit que nous pourrions faire en enlevant avec les morceaux de fer à notre disposition quelques-uns des madriers qui formaient le plancher.

Cette partie de notre plan fut couronné de succès, même au-delà de nos espérances. En peu d'instants une discussion des plus vives s'engagea et en moins de dix minutes tout le monde criait à tue-tête. Attirés par le désir d'entendre cette dispute tapageuse les deux sentinelles qui se trouvaient à chaque bout du hangar vinrent se placer en avant, aux coins de la bâtisse où elles demeurèrent appuyés sur leurs carabines.

La position de l'ennemi ne pouvait pas être meilleure. Dans moins de temps qu'il faut pour le dire, à l'aide d'une barre de fer que nous choisîmes dans le tas, trois ou quatre madriers du plancher furent enlevés. Nous découvrîmes alors que le sol allait en s'abaissant vers l'arrière de la bâtisse et que entre le plancher et le sol à l'endroit où les madriers avaient été enlevés il y avait un espace d'environ trois pieds. Cet espace était caché en dehors par un talus en terre dont on avait fait une espèce de solage et sur lequel de hautes herbes avaient poussées en abondance. Comme le sol était sablonneux il fut facile de creuser un sillon jusque en arrière du hangar vis-à-vis le vieux wagon.

Après avoir pénétré jusqu'au talus en arrière, en creusant à l'aide de morceaux de tôle, la tourbe garnie de hautes herbes à moitié desséchées qui formait le talus fut coupée tout d'un morceau par en dedans, de manière à former une espèce de trappe par où un homme pouvait aisément passer en se traînant sur le ventre.

Choisissant le moment propice où les deux sentinelles venant de fuir volte-face entre le hangar et le vieux wagon et se tournaient le dos en s'éloignant de chaque côté, le morceau de tourbe fut enlevé et rapidement comme l'éclair un, deux, trois prisonniers eurent le temps de sortir et d'aller se réfugier sous le vieux wagon avant que les deux sentinelles revinssent sur leurs pas. Le morceau de tourbe ayant été remis en place, rien n'y paraissait au dehors. Un instant après ce fut le tour de trois autres. Pendant que l'opération se renouvelait, ceux qui étaient déjà arrivés sous le wagon s'échappaient par le côté opposé et se glissant au milieu des arbustes et des broussailles qui avaient poussé autour des souches dont j'ai parlé plus haut ils gagnaient furtivement le bois qui se trouvait à une petite distance. Ce manège dura pendant plus d'une heure.

J'ignore si le vieux nègre et sa femme avaient connaissance de ce qui se passait ; mais ce que je sais, c'est que presque chaque fois que les deux sentinelles se tournaient le dos après avoir fuit volte-face, au milieu de la bâtisse, on entendait dans le vieux char un bruit assourdissant comme celui que produirait quelqu'un qui fend du bois à grands coups de hache. Je puis ajouter que cette assistance (si réellement assistance il y a eue de la part de ces deux noirs) ne nous était pas nécessaire, car le bruit que faisaient les deux sentinelles en marchant sur les feuilles sèches

était suffisant pour étouffer celui produit par les fuyards. Tout marchait à merveille.

C'était trop beau, évidemment, pour durer bien longtemps. Tout à coup, on entendit un commandement : "Sentinelles, à vos rangs !"

Nous crûmes tout d'abord que notre ruse était découverte, mais nos appréhensions n'étaient pas justifiées. L'appel était tout simplement pour relever les sentinelles.

Pendant vingt minutes, tout se tint coi, et l'on se contenta de guetter de tous les côtés par les fentes du hangar. Il nous fut très désagréable de constater que les deux nouvelles sentinelles ne nous feraient pas la partie aussi belle que les deux premières.

Au lieu de se rejoindre au milieu du hangar, nos gardiens marchaient l'un derrière l'autre, de sorte que quand le premier se trouvait au centre, le second se trouvait à l'angle, et *vice versa*. Ceci gâtait notre affaire. Le succès de la matinée, cependant, nous avait rendus fort audacieux, et nous nous mîmes à l'œuvre pour trouver un autre moyen.

La discussion recommença de nouveau à la porte d'entrée, et, en peu de temps, elle devint aussi vive que la première fois. Suivant l'exemple qui leur avait été donné par leurs camarades, les sentinelles stationnées aux deux extrémités s'approchèrent et se tinrent à l'angle, absorbées par la discussion.

Un plan plus audacieux avait été formé dans l'interval. Nous avions dévissé et enlevé la serrure de la petite porte à l'extrémité nord du hangar.

Choisissant alors un moment où les deux sentinelles de l'arrière marchaient vers l'angle nord-ouest, et certain que la sentinelle placée à l'extrémité avait le dos tourné, et écoutait la discussion de toutes ses oreilles, un, deux et même trois d'entre nous sortaient par la porte et se précipitaient sous le vieux wagon, pour aller rejoindre les compagnons le moment d'après.

Je sortis par cette porte. Au moment de mon évvasion, il n'y avait pas plus de 10 à 15 hommes dans le hangar. Je fus assez heureux de rencontrer mes deux compagnons de la veille, qui s'étaient échappés avant moi et qui avaient promis de m'attendre sur la lisière de la forêt.

La narration de nos aventures, durant les dix jours qui suivirent, et où nous fûmes forcés de voyager de nuit, remplirait un volume entier.

Je fus repris dans la Caroline du Nord, à quelques 30 miles de Marion. Ayant découvert qu'on nous avait espionnés et que nous étions entourés de tous côtés par des cavaliers, nous nous séparâmes en prenant chacun une direction différente. Je réussis à échapper à ceux qui nous cherchaient, mais mon succès fut de courte durée. Deux milles plus loin, mourant de faim et épuisé de fatigue, je fus repris à une courte distance d'un petit village dont j'ai oublié le nom. Il était à peu près 9 heures du matin.

On me conduisit au village, où ma présence excita une vive curiosité, surtout parmi les femmes et les enfants. On me servit alors un bon repas. Après un repos d'une demi-heure, je vis venir une espèce de charette conduit par un paysan, long et efflanqué, qui m'ordonna de prendre place à côté de lui. Non contents des garanties que leur offraient ma maigreur et l'état d'épuisement dans lequel ils me voyaient, les

villageois m'attachèrent les pieds et les mains, et me lièrent au siège au moyen d'une forte corde. Pour plus de sûreté, mon compagnon se munit d'un fusil de chasse (il voulait sans doute m'impressionner) il le chargea en ma présence avec du plomb à chevreuil.

Nous partîmes vers 10 heures et nous prîmes la direction de Marion. Les chemins étaient excellents et la température splendide. Je dois avouer que ce voyage fut infiniment plus agréable que mes pérégrinations de 10 jours à travers les bois et les marécages.

Malgré son air rébarbatif, mon compagnon se montra beaucoup plus agréable que je ne l'avais d'abord supposé. Je lui persuadai de me délier les mains, et cette opération terminée nous causâmes gaiement tout le long de la route. La nuit était avancée à notre arrivée à Marion. Je fus immédiatement remis entre les mains du shérif, qui me fit mettre dans la prison du district. Elle était remplie de fuyards qui avaient été repris, à tel point qu'on pouvait à peine trouver assez de place pour se coucher par terre.

Le lendemain matin deux officiers militaires me firent comparaître devant eux et me demandèrent si j'avais été enfermé dans le hangar, près de la rivière Great Pepee. Craignant de subir un petit bout de torture, telle que la pondaison par les pouces ou la chaîne, je jurai par les mânes de la mère de Moïse que je ne connaissais absolument rien de ce hangar, et que je ne comprenais pas pourquoi on me posait une pareille question.

Les recherches ne furent pas poussées plus loin.

On nous garda plusieurs jours mes compagnons et moi, dans la prison de Marriion; et ceux d'entre eux qui vivent encore se souviendront probablement du jeune Canadien-Français qui, pour passer le temps, s'amusa à dessiner au crayon les portraits de nos principaux généraux sur les murs blanchis à la chaux de la prison.

Là j'appris de quelques camarades ce qui s'était passé dans le hangar après mon départ.

Plusieurs avaient réussi à s'échapper par la petite porte. Lorsque le nombre des prisonniers s'était trouvé réduit à quatre ou cinq ils avaient prétendu avoir besoin de dormir et ils avaient forcé la porte de devant. Après avoir barricadé la petite porte, ils avaient guetté le moment favorable et avaient réussi à s'échapper par la trappe en arrière du hangar en prenant soin de replacer la trappe dans son trou afin de ne pas être découverts.

Je n'ai jamais revu le fameux major depuis mon évasion, mais lorsqu'on nous reconduisit à Florence, par chemin de fer, l'un des gardiens me dit qu'à son retour à 3 heures, en trouvant son hangar vide, il s'était servi d'un langage tellement décollété que je ne pourrais pas déceimment le reproduire ici.

Evidemment le Major n'avait pas séjourné assez longtemps dans le Nord, et il y avait un truc ou deux qu'il avait oubliés d'apprendre de ses amis les Yankees.

Traduit de l'original écrit en l'anglais par

H. C. SAINT-PIERRE.

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

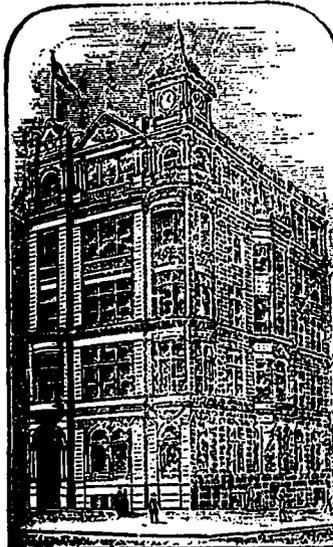
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER, GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester !

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.
HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.
MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desaulniers, et publié par Aristide Filatresault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Baïsses de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Téléphone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.
4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, ACROBATES,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER SUR SON LIT de MORT
100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,

221—RUE CRAIG—221

Journal illustré des
Dames, le plus beau
et le plus complet.
Le seul au monde publiant 100 Gravures par n°

50 MOULDES
DE TOILETTES
disposés comme suit :
10 costumes de nuit
10 vêtements d'été
10 modèles de chapeaux
10 collections de robes
à collectionner, Ju, et
et parois.

LA SAISON publie, en outre des chroniques de la MODE et des conseils sur les Gravures, un ravissant roman, très moral illustré de beaux dessins dans le texte.
No 8 achetés gratis. — Abonnements :
3 mois 50c
6 90c

Agents à Montréal,
L.S. JOS. KATZ & FRIERE,
1604 et 1606 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
BOITE 271.



POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale ; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui traiterait leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.